

Séance du 06/03/2025

Date de convocation : 26/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq le six du mois de mars à 21 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence d'Alexandre ORMAUX, Maire.

Date d'affichage : 14/03/2025

**Présents :** Sandrine BOYER-CLOP, Ludovic BRENOT, Christophe CHAPUIS, Fabrice COQUARD, Benoît FOLIN, Juline MACOR, Carole MENETRIER, Julien MONIN, Alexandre ORMAUX, Nicolas PHILIPPE.

**Absente excusée :** Stéphanie JUPILLE,

M Ludovic BRENOT a été élu secrétaire.

## **2025-07**

**Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 06/12/2024.

## **2025-08**

**Objet de la délibération : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA MISE A DISPOSITION DE FONDANTS ROUTIERS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le Département, jointe à la présente délibération, ayant pour objet de déterminer les modalités techniques et financières relatives à la mise à disposition par le Département de fondants routiers (sel de déneigement et saumure) pour la commune, afin de pouvoir assurer la viabilité hivernale des routes communales sur son territoire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.